

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 55 (1947)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

L'Association pour la restauration du château de Chillon a publié dernièrement, en une petite plaquette à l'usage des visiteurs : *Le château, le bourg et la ville neuve de Chillon*, le texte de la communication présentée le 25 mai 1946, à l'Assemblée générale de la Société académique vaudoise, par M. Louis Junod, professeur à l'Université. L'auteur rappelle, d'une manière claire et précise, l'importance considérable donnée de tous temps au défilé de Chillon au point de vue militaire. Dès l'époque de Savoie, il y eut un modeste *bourg* à côté du château et sur les premières pentes de la montagne et, enfin, deux kilomètres plus au sud, une *ville neuve* qui devint un centre important d'échanges commerciaux avec un hôpital bien doté. Le château, le bourg et la ville neuve eurent leur période de gloire et prospérité jusqu'à ce que la concurrence du Gothard et celle surtout du commerce maritime les aient compromises.

La « Collection des Etudes de Lettres » (Librairie de l'Université, F. Rouge & C^{ie} S. A., Lausanne) a sorti cet été un septième volume : *Les sonnets suisses de Joachim du Bellay*, expliqués et commentés par M. Alexis François, professeur à l'Université de Genève. Ce « document », par lequel la Suisse fait son apparition dans la poésie française, les commentaires de M. François et les pièces qu'il publie en appendice en font une véritable évocation de la Suisse du XVI^e siècle.

Continuant, pour la période de 1910 à 1940, la célèbre *Bibliographie* de Robert de Lasteyrie, M. René Gandilhon a publié, l'année dernière, le premier tome de la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* (Paris, 1944), consacré aux vingt-trois premiers départements français, de l'Ain à la Creuse. On ne saurait trop relever l'importance et l'utilité d'un pareil travail. Tous ceux qui, chez nous, s'intéressent à la Bourgogne ne manqueront pas de consulter les quelque cent pages consacrées au département de la Côte-d'Or.

L'assemblée générale de l'Association du Vieux-Moudon a eu lieu le 27 octobre 1946 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le D^r René Burnand. Celui-ci a annoncé que le Musée se trouve de nouveau au collège primaire, sous la surveillance de M. Eug. Meyer, qui a succédé à M^{me} Feihl comme conservateur.

M. Henri Perrochon retraça ensuite l'existence très mouvementée du théologien et romancier moudonnois *Louis Bridel* (1759-1816). Ce fut, pour l'auditoire, l'occasion de suivre avec un vif intérêt, un exposé alerte et spirituel faisant revivre l'époque de la Révolution vaudoise et des années suivantes, ainsi que la vie sociale et politique de cette période agitée.

M. le D^r René Burnand parla ensuite de la manière la plus attrayante des séjours de la famille des célèbres peintres et graveurs *Girardet au Grand Pré*, maison de maîtres entre Moudon et Bressonnaz. Elle y fut accueillie par la propriétaire, M^{me} Chollet, leur parente, lors de l'invasion de la France en 1870. Elle y revint au cours des années suivantes et eut de nombreuses relations avec la société moudonnoise. C'est au cours d'une réception chez le colonel Poudret, à la Rochette, que Eugène Burnand fit la connaissance de Julia Girardet qui, en 1878, devint sa compagne pour la vie. M. Burnand évoqua maints incidents de la vie exubérante des Girardet qui contrastait avec la vie calme moudonnoise à l'époque des Bourbakis et de l'ouverture du chemin de fer de Moudon à Morat en 1876.

L'assemblée générale de l'Association pour la restauration du château de Chillon a eu lieu le 28 octobre 1946 sous la présidence de M. Jaquet, chef du Département de l'Instruction publique. Son prédécesseur, M. Paul Perret, et M. Blanc, préfet de Vevey, ont été nommés membres du comité de l'Association.

Le rapport relève que le château a reçu la visite de 61 000 personnes, de 289 écoles comptant 8492 élèves, de 91 sociétés et congrès divers. Les recettes sont montées à 38 000 fr. environ, laissant un solde actif de 8000 fr. C'est une réjouissante augmentation de ressources qui permettra au comité de vouer à nouveau ses efforts à de véritables restaurations. Durant les derniers exercices, déficitaires, l'activité avait dû se limiter à de simples travaux d'entretien. On sait du reste ce que signifient ces mots quand il s'agit d'un ensemble de bâtiments de cet ordre et de cette importance. A eux seuls, les toits du château de Chillon ont une surface égale à une pose vaudoise (4500 m²).

Les affaires administratives liquidées, l'assemblée a goûté l'habituel exposé historique de M. Otto Schmid, architecte du château. Cette année, il s'était proposé une suite à sa communication de l'an passé ayant trait au Bourg du Château, soit un des trois hameaux composant l'ancien Bourg de Chillon, aujourd'hui disparu parce que

rasé au début du XVI^e siècle pour des raisons stratégiques ou tactiques. A cette époque, en effet, l'artillerie avait fait de grands progrès et la portée des nouveaux canons était telle qu'elle exigeait, pour déployer ses effets, un champ plus étendu. Les conseillers du duc Charles III estimèrent que ces constructions gênaient la défense, celle du Bourg proprement dit surtout, qui se trouvaient comme blotties, et accotées à l'entrée du château. Quant aux deux autres groupes de maisons, le plus élevé, la Reculaz, était situé à la partie supérieure du plateau de Champbabaud, le long des parois de rochers qui se prolongent jusqu'à Plan d'Oran. Un peu plus bas, se trouvait la Montagnétaz. On estima que ces petits villages dominant la forteresse pouvaient aisément être occupés par un assaillant éventuel, fortifiés par lui et être utilisés comme base d'opérations, en tout cas comme postes d'observation excellents. Leur destruction fut ordonnée et leurs habitants expulsés. Lors d'une coupe de bois, on a retrouvé là-haut un fouillis de maçonneries, des moellons et pierres taillées. Un angle de mur semble même avoir appartenu à une tour. « Etait-ce une tour de vigie en communication avec celles du Cubly et de la Porte du Scex ? C'est possible, mais non prouvé », déclare M. O. Schmid. Une source alimentait en eau potable ces hameaux supérieurs. De la Montagnétaz, cette eau était amenée à Chillon où elle alimentait les fontaines du Bourg et du château.

Les archives de Veytaux conservent le brouillon en latin d'une pétition dont il ressort que le duc Charles III fit armer les habitants de ces villages, en vue de les faire collaborer à la défense de la forteresse. Les moyens de défense furent renforcés. Il faut se souvenir qu'à cette époque, début du XVI^e siècle, les Bernois possédaient le district d'Aigle et qu'ils se trouvaient pour ainsi dire aux portes de Chillon. On considérait alors ces « Allemands », ainsi qu'on les appelait, comme des voisins fort à redouter.

En terminant, M. O. Schmid a parlé de Veytaux, de ses « habitants réputés paisibles, épris de liberté, mais volontiers procéduriers », s'aidant et citant à l'appui des extraits des mémoires d'exil de M^{me} Edgar Quinet. On sait que son mari, historien brillant et éminent, républicain passionné fut frappé d'exil par Napoléon III, après le 2 décembre 1852 et qu'il passa dix années à Veytaux.

C'est à Veytaux également que se réfugièrent la plupart des habitants des bourgs détruits. Les archives de Veytaux firent longtemps une nette distinction entre les familles anciennes et les nouveaux-venus, soit entre les de la Rottaz, les Masson, les Falquier, les Rosset, et les Glappey, Bots, Outrelegne, Déchap, familles aujourd'hui éteintes à Veytaux, mais existant encore à Villeneuve où quelques-unes émigrèrent également.

M. Edmond Jaquet a vivement remercié M. Schmid pour sa

patience, sa minutie et son flair d'historien, ce qui lui permet en interrogeant les pierres, les ruines, les mémoires, etc., de faire revivre le passé, pour le profit et le plaisir de ses contemporains.

Empêchée de le faire plus tôt par les circonstances que l'on sait, l'« *Associazione italo-svizzera di cultura* » vient de faire paraître, premier numéro de sa collection de « *Studi e documenti* », toute une série d'importants et d'intéressants travaux recueillis en 1942, à l'occasion du premier centenaire de la mort de Sismondi. Ce gros volume de 550 pages : *Studi su G. C. L. Sismondi* (Roma e Bellinzona, 1945) est dû à la collaboration de savants italiens et suisses. Parmi les premiers, nous sommes heureux de relever le nom de M. Giovanni Ferretti (*Sismondi e Mazzini*), et parmi les seconds ceux de MM. William Rappard (*Sismondi et l'Europe*), Paul-E. Martin (*Un testament inédit de Sismondi*), Pierre Kohler (*Sismondi et Madame de Staël*), et Henri Perrochon (*L'« Histoire des républiques italiennes » et la Suisse*).

M. Jacques Ferrier a publié dans la *Feuille d'Avis de Vevey* du 13 novembre 1946, un intéressant article sur *Les horlogers de Vevey au XVIII^e siècle*. Leur industrie eut à cette époque une grande importance dans cette ville et méritait d'être rappelée.

M. René Secretan a publié dans la *Revue d'histoire suisse* (1946, n^o 3), *Une lettre de Philippe-Albert Stapfer à un ami*, probablement Jean-Emmanuel Feer, surnommé « le pasteur révolutionnaire », qui devint Préfet national d'Argovie sous le régime helvétique. Il y est question des événements du printemps 1798. M. Secretan donne en outre des précisions sur l'activité de Stapfer à Berne et à Paris dès l'arrivée des Français à Berne, le 5 mars 1798 jusqu'à son entrée au ministère des arts et des sciences de la République helvétique.

M. René Secretan a publié dans la *Feuille d'Avis de Vevey* du 25 novembre 1946, sous le titre *Frédéric-César de la Harpe à Montreux*, des extraits de lettres qu'il adressa à M^{me} Mazelet au sujet d'un séjour qu'il fit à Montreux en 1829. Il y a ajouté une longue lettre du même à son ami Jean-Gaspard Zellweger, à Trogen, sur le même séjour. On y trouve une intéressante description de ce beau pays dont il fut enchanté (alors sans hôtel ni pension), et des occupations de ses habitants dispersés dans les vingt-deux villages du cercle. Il ajoute de vives critiques à l'égard du Conseil d'Etat vaudois au sujet de sa conduite vis-à-vis du professeur Charles Monnard.

A l'occasion de son centième anniversaire, la *Société vaudoise d'études notariales* a publié sous la forme d'une forte brochure très

bien présentée, une intéressante notice historique et anecdotique qui sera un agréable souvenir pour les intéressés et les amateurs. On y trouve un spirituel historique de M. Porchet, les devoirs du bon notaire de C. Besson, un compte rendu de la fête du centenaire, etc. Cette notice est illustrée d'une trentaine de dessins d'Henri Meylan, rappelant le Lausanne d'autrefois et la vie des notariens au cours du siècle écoulé.

M. Raoul Gérard, dans une petite brochure dédiée à l'Université de Lausanne, et intitulée *Illusion et vérité dans l'histoire* (Lausanne, 1946), rompt une lance — et on ne saurait trop l'en féliciter — en faveur d'une plus exacte illustration des livres d'histoire. On ne sait pas assez encore combien les tableaux dits d'histoire sont, en général, de pure fantaisie. M. Gérard en relève quelques cas. Il s'étend longuement aussi sur la question des drapeaux et des uniformes, et conclut en demandant que s'intensifient les relations entre les grands centres de documentation — archives, bibliothèques, musées — et que se développe toujours davantage aussi, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la collaboration internationale.

Le *Journal de Château-d'Œx* s'intéresse au passé du Pays d'Enhaut. C'est ainsi qu'il a donné, le 31 décembre 1946, un beau supplément de quatre pages qui lui est consacré. C'est d'abord l'histoire glorieuse contée par Philippe Morier-Genoud d'un officier jusqu'ici encore inconnu, *Jean-Georges Genayne*, qui consacra toute sa vie au service d'Autriche et devint enfin feld-maréchal-lieutenant en 1786 et conseiller intime par un diplôme impérial en 1793 qui relate tous les hauts faits de ce bourgeois de Château-d'Œx. C'est ensuite un *Règlement de l'école de Château-d'Œx en 1709* par André Paillard, une *Notice historique sur le pont de Gérignoz* par Marcel Henchoz, *Les plus anciennes familles de Rougemont* par André Gétaz, etc.

Le *Journal de Payerne* a donné, le 21 janvier 1947, une très intéressante lettre inédite du général Jomini, datée du 21 mars 1821, en réponse à un article de Charles Dupin, de l'Institut, contenant un compte rendu du *Traité des grandes opérations militaires* dans lequel il revenait sur l'accusation d'avoir trahi la France et Napoléon en 1813. Jomini rappelle avec sa rude franchise habituelle les principes qui l'avaient toujours guidé, son opinion sur la république démocratique et ses craintes de voir les guerres dégénérer en une lutte des peuples où « la population des nations civilisées sera moissonnée ». La lettre du général Jomini appartient aux archives communales de Payerne.